



REGLEMENT INTERIEUR WUXIA KUNG FU

Article 1 Le dossier d'inscription doit être complété sous 2 semaines : la fiche d'inscription (en ligne), la fiche de demande de licence, le règlement de l'adhésion/tenue, ainsi que le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur	Article 6 Les pratiquants s'engagent à respecter la propreté des locaux et le matériel mis à disposition.
Article 2 L'adhésion et la tenue sont à régler à l'inscription. Le règlement est possible en espèces (x1), en chèques (x1 ou x3 à et en ligne. Tout paiement est dû, aucun remboursement ne pourra être effectué	Article 7 Les pratiquants s'engagent à respecter les instructeurs ainsi que les autres pratiquants
Article 3 L'association décline toute responsabilité pour les accidents et incidents pouvant survenir pendant le trajet de l'adhérent entre son domicile et la salle	Article 8 Les pratiquants s'entraînent avec la tenue d'école obligatoire, l'entraînement se fait avec des chaussures propres ou pieds nus. Le port d'accessoires (bijoux, montres...) est fortement déconseillé
Article 4 Les pratiquants s'engagent à être ponctuels et assidus aux cours par respect pour les instructeurs et les autres pratiquants	Article 9 Les pratiquants doivent avertir les instructeurs lorsqu'ils souhaitent sortir du cours (vestiaires, toilettes) pour des raisons de sécurité
Article 5 L'association décline toute responsabilité en ce qui concerne la perte, le vol d'objets ou de vêtements déposés dans les vestiaires. Il est vivement conseillé de ne pas emporter d'objets de valeur	Article 10 Afin de garantir le bon déroulement du cours, les parents sont priés de ne pas y assister